L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 6 NOVEMBRE 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 85, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 6 NOVEMBRE.

ELECTIONS.

Nous avions espéré donner à nos lecteurs un [illegible] quelqu'imparfait qu'il pût être, du résultat des élections de la ville. Le grand nombre de candidats inscrits sur les bulletins électoraux en a rendu le dépouillement une tâche vraiment formidable. D'après le temps employé, en moyenne, par les commissaires des districts que nous avons visités, nous sommes disposés à croire que la plus grande partie des retours ne seront placés entre les mains du shérif que vers dix heures, ce matin. Nous avons préparé pour le ticket politique, un tableau que nous [illegible] dans la journée, aussitôt qu'il sera complet.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes.

ARRIVÉE DE L'HIBERNIA.

Continuation du grand mouvement sur le marché au coton.

A une heure avancée de la nuit, nous avons reçu les dépêches suivantes de notre correspondant [illegible] l'arrivée de l'*Hibernia*.

PREMIÈRE DÉPÊCHE.

Le steamer *Hibernia* est arrivé à Halifax samedi [illegible] de Liverpool le 20 octobre.

Les affaires commerciales n'ont pas éprouvé de changements, à l'exception du marché au coton, qui continue à être dans un état très [illegible].

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

Baltimore, 4 novembre.

A la réception des nouvelles apportées par l'*Hibernia* à Liverpool le lundi, l'animation sur le coton a [illegible] jusqu'au vendredi [illegible] la *Cambria* ont été connues [illegible] une dépression sur le coton, [illegible].

TROISIÈME DÉPÊCHE.

Baltimore, 30 octobre.

Le *Courier and Enquirer* de New York publie une lettre écrite par une personne digne de [illegible] M. Bodisco, ministre [illegible] à Washington [illegible] [illegible] M. Bodisco [illegible].

[illegible] New-York que des [illegible] un différend [illegible] entre les Etats-Unis [illegible] gouvernement. C'est [illegible] administrations qui [illegible] Washington depuis [illegible] réclamations de [illegible] gouvernement portugais est [illegible]. Le gouvernement [illegible] Secrétaire d'Etat au ministre américain à Lisbonne de poser nettement la question [illegible] payer? [illegible] novembre pour répondre.

[illegible] RIVIÈRE ROUGE. Jamais encore la récolte n'avait été aussi pauvre dans la vallée de la Rivière Rouge, mais il faut le dire aussi, jamais les chenilles n'avaient fait de pareils ravages. La plupart des plantations en contiennent généralement de belles récoltes ne produiront pas une seule balle cette année. On [illegible] que tout le coton récolté au-dessus des Rapides et qui sera expédié par la Rivière Rouge ne s'élèvera qu'à environ six mille balles. [illegible] dernière [illegible] a été expédié plus de [illegible] balles, cette année on en [illegible] environ quarante mille balles au-dessus des Rapides, sans les chenilles et l'inondation.

EUROPE

Nous avons reçu nos liasses de journaux européens, apportées par l'*Europa*. Nos dates de Paris sont du 11, de Londres du 12 et de Liverpool du 13 octobre.

Le différend entre la Porte et la Russie est toujours la grande préoccupation du moment. Il n'y a encore rien de décisif mais tout fait présumer que la difficulté aura une solution pacifique.

La soumission de Comorn a mis fin à la guerre de Hongrie.

La question italienne est tout aussi embrouillée que jamais.

Le parlement anglais a été prorogé jusqu'au 20 novembre.

En France la proposition de M. Napoléon Bonaparte sur les lois d'exil a été repoussée par la commission à laquelle l'assemblée en avait confié l'examen. Voici à ce sujet les réflexions que fait un journal de Paris:

La proposition de M. Napoléon Bonaparte sur l'abrogation des lois d'exil qui ferment la frontière française aux deux branches de la famille des Bourbons, n'a pas trouvé dans la commission chargée de son examen, une seule voix sympathique. Cette commission a été unanime [illegible] repousser la généreuse initiative prise par [illegible] au nom de tous les sentiments [illegible] propres à honorer la civilisation, à raffermir la confiance, à calmer les esprits et à élargir l'avenir.

Aujourd'hui, M. Desjobert est venu déposer le rapport [illegible] de la prise en considération de cette proposition.

L'article 2 de la proposition de M. Napoléon Bonaparte, relatif aux transportés de juin, a servi de prétexte à ceux qui éprouvent peut-être [illegible] les proscripteurs des [illegible] les courtisans nagères [illegible] ces noms, qui n'ont aujourd'hui [illegible] du malheur, avaient les séductions [illegible] et le prestige de la puissance. M. [illegible] indigne de l'assimilation qui [illegible] dans une même amnistie des mo[illegible] la gloire et le crime, les [illegible] des révolutions et les [illegible] vengeances légitimes de la société.

Ce n'est là évidemment qu'une échappatoire. [illegible] ne restera même pas aux ingrats [illegible] de Givre l'a [illegible] la division. M. [illegible] remarquer que le rapport de la commission n'était pas en délibération [illegible] du jour [illegible] le débat [illegible] il fallait bien alors [illegible] en dehors de toute [illegible] question d'honneur, de justice [illegible] la France et pour les partis.

[illegible] survenu entre notre cabinet et M. [illegible] du ministère de France [illegible] à Paris un [illegible] correspondance échan[illegible]. En général la [illegible] commentaires. Le gouvernement [illegible] constater que la nomination de M. Bois-le-Comte au poste de ministre à Washington avait été faite dans un moment [illegible] encore en France la querelle entre M. Poussin et le cabinet [illegible]. Voici la note qui a paru dans le *Moniteur* du 6 courant.

[illegible] considérer la nomination de M. Bois-le-Comte à Washington avec [illegible] aux Etats-Unis [illegible] est arrivée hier à [illegible] est complètement erronée.

Le gouvernement, au moment où M. Bois-le-Comte a été nommé, ignorait absolument ce qui s'était passé en Amérique.

Voici au sujet de cette affaire ce que nous lisons dans le *Siècle*:

Ce qui nous paraît important dans cette affaire, c'est la correspondance échangée entre M. de Tocqueville et le secrétaire d'Etat de l'Union. Sans doute il n'y a rien dans cette correspondance qui puisse motiver une rupture sérieuse, mais il n'en est pas moins regrettable [illegible] comme arbitre sur les torts [illegible] de M. Poussin et de M. Clayton, le [illegible] des affaires étrangères de France se soit attiré une réponse qui ressemble assez à une leçon.

La *Réforme*, de son côté, publie les lignes suivantes:

Nous ne voudrions assurément pas voir notre pays s'engager dans une lutte avec la République la plus puissante du monde après la République française, mais l'honneur de la France doit être maintenu envers et contre tous, et il est grandement temps d'apprendre aux gouvernements étrangers, quels qu'ils soient, absolutistes, constitutionnels ou républicains, que la France régénérée a d'autres représentans à l'étranger que les diplomates du système de la paix à tout prix. Il serait triste, cependant, et nous le déplorerions profondément, que le cabinet des Etats-Unis fût le premier à qui le nôtre le fit sentir.

JAMAÏQUE.—Le steamer *Crescent City* est arrivé à New-York le 29 octobre avec des dates de la Jamaïque jusqu'au 20 octobre. Le bill sur les nouveaux droits d'importation a été voté par l'assemblée et a été approuvé par le gouverneur. Cette loi renferme une clause rétroactive qui frappe d'une taxe toute marchandise débarquée dans l'île depuis le 5 octobre. Quelques modifications ont été introduites dans le tarif. Les droits *ad valorem* sur les marchandises sèches ont été portés à 4 pour cent; les marchandises destinées à la réexportation sont reçues en franchise.

Le *Crescent City* n'est pas entré dans le port de Kingston, parce qu'il ne s'y trouvait pas de charbon. Il s'est arrêté à Port Royal où il y a un dépôt de combustible à l'usage des steamers de Sa Majesté.

Les récoltes promettent d'être très belles dans la Jamaïque; la végétation est favorisée par un temps magnifique.

ANGLETERRE.

Nouvelle Prorogation du Parlement.

On lit dans le *Globe*:

Le parlement devait se réunir aujourd'hui 8 octobre. Il a été prorogé de nouveau jusqu'au 20 novembre, conformément à la décision prise dans le conseil privé récemment tenu à Osborn-House.

Cette décision a été communiquée aux deux chambres par le lord-chancelier, qui s'est exprimé ainsi:

"Mylords et gentlemen,

"En vertu de la commission à nous adressée par S. M. et dont il vient d'être donné lecture, nous prorogeons, au nom et d'après les ordres de S. M., ce parlement jusqu'au 20 novembre. Le parlement est prorogé."

NOUVELLES DIVERSES.

Le bruit a couru que le gouvernement devait rappeler une partie de l'armée d'Italie; il laisserait une division de dix mille hommes à Civita-Vecchia, et un seul régiment occuperait le château Saint-Ange; les Espagnols entreraient dans Rome. Tout cela aurait été décidé d'après la demande du pape. Le gouvernement français voudrait précipiter une conclusion dans les affaires de Rome; il voudrait pouvoir, au jour de la discussion, présenter une solution qui ôtât au débat les élémens principaux d'irritation.

On lit dans le *Toulonnais* du 7 octobre:

"Le bâtiment à vapeur le *Tartare*, arrivé le 3 de Civita-Vecchia, d'où il était parti le 1er avec la correspondance, a amené une vingtaine de Romains, la plupart membres de l'ex-Constituante.

"Toutes les personnes non comprises dans l'amnistie avaient reçu l'ordre de quitter Rome et les Etats romains.

"Au départ du *Tartare*, on disait que Naples était depuis quelques jours le théâtre d'événemens graves et dont les suites pouvaient être de nature à changer complètement la face des choses en Italie, mais on ne précisait rien.

"Hier, à l'arrivée sur notre rade du bâtiment à vapeur le *Ténare*, expédié le 3 de Civita-Vecchia, en courrier extraordinaire, les [illegible] de nouveau répandus, et [illegible] fait décider de fondement.

"Le *Ténare* était porteur de dépêches arrivées de Naples à Civita-Vecchia par un autre vapeur.

"On a parlé d'une émeute qui aurait éclaté à Naples, où la république aurait été proclamée; mais, nous le répétons, ce sont là des bruits qui ne se confirmeront probablement qu'en partie."

—Le bruit du rappel de l'armée de Rome a [illegible] dans les conseils une nouvelle [illegible] l'armée française serait concentrée à Civita-Vecchia.

—On lit dans l'*Evénement*:

"Des bruits de changement de ministère ont circulé aujourd'hui dans les couloirs de l'Assemblée. Ces bruits se renouvellent si souvent [illegible] de futurs ministres, que des personnes bien informées donnent comme certains que que [illegible]:

"M. Molé, président du conseil, ministre des affaires étrangères;

"M. Léon de Maleville, à l'intérieur;

"M. Baroche, à la justice;

"M. Achille Fould, aux finances;

"M. Dufaure, aux travaux publics;

"M. de Montalembert ou M. Fresneau, à l'instruction publique;

"M. Ducos, à la marine;

"M. le général Oudinot, à la guerre;

"M. Buffet ou M. Vitet, au commerce;

"Ministère de la police, M. Léon Faucher.

"Il y aurait plusieurs autres mutations dans la haute administration."

—Les assises de la haute-cour de Versailles ont commencé.

Les opérations préliminaires pour la constitution de la cour et le tirage du jury ont eu lieu sans incident extraordinaire.

L'affaire de l'accusé Huber a ouvert la session de la haute-cour. Tout le monde sait que l'intérêt de ce débat porte moins sur les événemens du 15 mai que sur la position particulière faite à Hubert par les débats de Bourges; aussi est-ce bien plutôt sur les accusations formulées contre Huber par Raspail et Blanqui, que contre les faits qui ont motivé sa mise en prévention, qu'Huber a placé le terrain de sa défense, dont d'ailleurs il n'a voulu charger que lui-même, car il a refusé à deux reprises le concours des avocats que lui avait désignés, d'office, M. le président Berenger.

—On lit dans le *Moniteur du soir*:

"M. Frapoli, ex-envoyé de la République Romaine, et désigné, dans l'acte d'accusation de Versailles, comme la source des fausses nouvelles d'Italie qui ont contribué au 13 *juin*, a été arrêté, le 6 octobre, à Paris. Il a été reconnu par la gendarmerie à Boulogne-sur-Mer."

—Des lettres de Gênes annoncent que Garibaldi a résolu de retourner à Montevideo.

M. de Metternich est parti hier de Londres pour Bruxelles.

—On lit dans l'*Opinione* de Turin:

"Une personne digne de toute confiance écrit de Florence qu'on y regarde comme certaine la conclusion d'une ligne douanière entre l'Autriche et la Toscane, et comme moins certaine, quoique toujours probable, l'abdication du grand-duc Léopold."

—On lit dans le *Lloyd* du 30 septembre:

"La nouvelle se répand à l'instant qu'un attentat a été commis à Klagenfurt, sur la personne de Gœrgey, par un parent du comte Zichy, condamné à mort par un conseil de guerre maggyare."

—On écrit de Tarnow au même journal:

"Les troupes russes emmènent avec elles des troupeaux entiers de bœufs hongrois, de chevaux de trait et de selle.

"Ils vendent à Tarnow une foule d'objets précieux qu'ils présentent comme leur part de butin. Un simple soldat possède un diadème pour lequel les juifs lui ont offert 16,000 florins."

ALLEMAGNE.

On écrit de Pesth, le 1er, au *Lloyd*:

"Les principales conditions de la capitulation de Comorn sont les suivantes:

"La libre sortie de la forteresse pour toute la garnison, les soldats livrent leurs armes; les officiers leur épée; la solde est accordée aux soldats pour vingt jours, aux officiers pour un mois; les billets de Kossuth, pour une valeur de 800,000 florins, seront changés à la ville de Comorn contre du papier-monnaie autrichien."

On lit dans la *Gazette de Vienne*:

"D'après un avis officiel du quartier général l'occupation de la forteresse de Comorn par les troupes impériales a commencé le 2 octobre."

Le *Wanderer* publie la lettre suivante, sous la date de Presbourg, le 1er octobre:

"Comorn s'est rendu, voilà ce qu'annoncent tous les journaux. Mais Comorn ne s'est pas rendu, voilà ce que nous sommes en mesure d'annoncer et ce qui est vrai. Une convention qui ouvre la navigation du Danube a été conclue avec les insurgés, voilà tout.

"Les prétentions que la garnison a formulées sous le rapport pécuniaire n'ont pas encore été acceptées, et aussi longtemps que cela n'aura pas eu lieu, Comorn ne se rendra pas. Il n'est pas douteux cependant qu'on finira par arriver à un arrangement."

On écrit de Vienne, le 3 octobre, à la *Réforme allemande*:

"Les généraux hongrois qui ont fait leur soumission à Arad, sont déjà tous jugés. Les arrêts ont été expédiés à Vienne pour être revêtus de la sanction nécessaire.

"La plupart des jugemens, notamment pour ceux des généraux qui avaient servi dans l'armée impériale, prononcent la peine de mort. Mais on pense qu'aucune condamnation capitale ne sera exécutée.

"Parmi les condamnations capitales figurent celles des généraux Aulich, Nagy-Sandor, Linange et Damianich, et celle du poète Auguste Bayer."

On écrit de Vienne, le 5 octobre, à la *Gazette de Breslau*:

"Les Turcs font de grands préparatifs de guerre. Kossuth se trouve à Widdin à la tête de 9,000 Hongrois et Polonais.

"Aujourd'hui, 72 pièces de canon sont parties pour le corps d'observation de la Bohême.

"D'après des nouvelles de Comorn du 4, les Honveds ont évacué la forteresse le 3 et le 4, dans le plus grand ordre, partie par eau, partie par terre. On en a compté plus de 1,800.

"Demain, le général Haynau doit faire son entrée.

"D'après des nouvelles d'Arad du 2, les généraux magyars Ernest Kiss, Damyanich, Nagy Sandor, Aulich et comte Linange, ont été condamnés par les conseils de guerre à être pendus: cinq autres généraux ont été condamnés à être fusillés.

"Tous ces jugements ont déjà reçu leur exécution.

"Les généraux exécutés appartenaient tous anciennement à l'état-major général de l'armée autrichienne."

ESPAGNE.

MADRID, le 3 octobre. — La *Gazette de Madrid* publie un décret royal qui convoque pour le 30 octobre courant les députations provinciales, qui tiendront leur seconde session ordinaire de l'année.

La *Gazette* publie en outre un ordre qui réduit le personnel des gardiens de Madrid, et elle ajoute qu'il résulte de cette réduction, une économie de 400,012 réaux.

On lit dans le *Heraldo*:

"La nouvelle loi de douane est sous presse et sera publiée dans quelques jours. C'est un prétexte de moins pour ceux qui sèment l'alarme avec de fausses nouvelles."

ITALIE.

Cérémonie funèbre en l'honneur de Charles-Albert.

On écrit de Gênes, le 5 octobre, à la *Concordia*:

"L'auguste cérémonie a eu lieu hier avec une magnificence vraiment royale et digne du prince qui est mort martyr de l'indépendance.

"Dès six heures du matin, les rues que devait parcourir le cortége étaient remplies d'une foule immense, les troupes étaient sous les armes, les fenêtres et les toits de toutes les maisons qui longent le port étaient garnies de spectateurs. Le pont et les mâts des vaisseaux étaient encombrés. C'était un spectacle imposant et impossible à décrire.

A dix heures et demie, un coup de canon auquel ont répondu les cloches de toutes les églises, une salve générale d'artillerie de tous les ports, des batteries maritimes et des vaisseaux de guerre nationaux et étrangers, a annoncé l'entrée du *Mozambano* dans le port. Immédiatement le notaire de la couronne, les présidens et la députation des deux chambres, &c, &c, se sont rendus à bord, où après avoir fait la reconnaissance prescrite, ils ont remis, aux mains du commissaire royal, le cercueil qui a été transporté sur le cénotaphe flottant, surmonté de riches bannières et de statues allégoriques entre lesquelles on distingue le groupe supérieur représentant l'*Italie* étroitement liée à l'*Espérance*.

"Les vaisseaux de guerre et un bâtiment de la marine marchande s'avançaient lentement, remorquant le cercueil royal; à la poupe se trouvaient le prince de Carignan et les personnes nommées plus haut; à la proue, la musique royale de la marine jouant des symphonies funèbres; les équipages occupaient les côtés. Le convoi glissait majestueusement au milieu des vaisseaux, qui, en signe de deuil, avaient voile leurs couleurs et mis leur drapeau à mi-mât; en même temps d'innombrables nacelles, couvertes de monde, s'agitaient dans le port, faisant avec leurs rames un lugubre accompagnement, dont il est impossible de donner une idée.

"Un peu avant midi, le cénotaphe arrivait au pont Royal, où l'attendaient le conseil municipal, l'intendant général de la division, les congrégations religieuses, la chambre de commerce, le corps consulaire et un nombreux état-major.

"Le cercueil fut transporté sur le pont par les équipages, et après la cérémonie d'usage, faite par l'évêque, il fut placé sur le char funèbre, qui prit le chemin de la cathédrale. Le cheval de prédilection de Charles-Albert marchait derrière. Venaient ensuite le prince de Carignan, les aides-de-camp et les membres de la cour de Charles-Albert, le notaire de la couronne, &c, &c.

"Le cercueil a été reçu à la porte de la cathédrale par le clergé, la cour d'appel et le corps universitaire. L'intérieur de l'église offrait le plus magnifique coup-d'œil; le catafalque resplendissait d'or et de lumière.

"Le cercueil a été placé sur un piédestal et couvert de magnifiques draperies. Au pied du cénotaphe était placée une statue, représentant l'*Italie* dans l'attitude de la prière.

"Terenzio Mamiani a prononcé, au milieu d'un silence solennel, un discours, où il a résumé tous les faits relatifs à la révolution italienne, à la guerre de l'indépendance et aux revers de la Péninsule. Il en a tiré les considérations les plus élevées et les plus capables de servir à l'expérience des Italiens.

"Mamiani s'est montré digne de sa réputation de philosophe profond, d'orateur éloquent et de brillant écrivain. Son discours, qui a duré plus de deux heures, a paru court à tout le monde.

"Après le discours, on a célébré le sacrifice de la messe, suivi d'obsèques qui ont terminé la cérémonie, à laquelle le peuple a assisté dans le silence le plus profond. La tristesse était peinte sur tous les visages. On n'a pas eu à déplorer le plus léger accident, et l'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner au milieu de cette foule innombrable.

"Ce matin, à dix heures, il y a, à la cathédrale, une messe solennelle à laquelle assiste le collège décrit plus haut; la dépouille royale sera ensuite placée sur le char, qui prendra la route de Turin."

VENISE, 28 septembre. — Les journaux publient une ordonnance du gouverneur civil et militaire, en date de ce jour, interdisant, sous peine d'être déférés aux tribunaux militaires, le commerce et l'exportation de tout imprimé, gravure, lithographie, peinture, dessin, &c, relatifs aux événements qui se sont écoulés du 22 mars 1848 jusqu'au 28 août dernier. Les éditeurs ou marchands, détenteurs de ces objets, sont tenus de les livrer à la censure dans le délai de cinq jours.

SICILE.—On lit dans le *Standard*:

"Le gouvernement de la Sicile sera bientôt complété. Le prince Casaro est vice-roi; il y aura une consulte à Palerme."

TURQUIE.

On écrit de Constantinople, 25 septembre.

"Par une lettre du 17 je vous annonçais la probabilité d'une rupture, elle a eu lieu en effet; les ministres de Russie et d'Autriche ont cessé leurs relations avec la Porte. Des courriers sont partis pour Vienne, Saint Pétersbourg, Londres et Paris. Le sultan a envoyé à Saint-Pétersbourg Fuad-Effendi, avec sa réponse à la lettre autographe de l'empereur Nicolas.

"Rien ne sera changé dans cette situation jusqu'à l'arrivée des réponses des quatre capitales. La question de l'extradition n'est qu'un prétexte; l'interprétation des traités, bien qu'elle donne raison à la Porte, ne doit pas non plus vous préoccuper. Ce qui est grave, c'est que les notes et lettres, communications adressées à la Porte, montrent qu'on n'a pas voulu négocier, mais adresser simplement une sommation au divan.

"Le gouvernement français ne devrait donc pas s'occuper de peser les termes du traité de Kutchuk-Kajuardji et de Belgrade, mais réfléchir s'il veut donner le droit à l'Autriche et à la Russie de procéder par sommation vis-à-vis la Porte; c'est là le point important.

"Je crois pouvoir vous assurer que MM. Titoff et Stürmer ont dépassé leurs instructions. L'approbation ou le désaveu de ces agens par leurs gouvernemens dépendent du langage que tiendront dans cette affaire la France et l'Angleterre."

(*Autre Correspondance.*)

"Constantinople, 25 septembre.

"Depuis plusieurs jours les relations diplomatiques entre la Porte et les légations de l'Autriche et de la Russie n'existent plus; celles des chancelleries continuent. On attend les réponses des cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg pour savoir si la guerre sortira de la situation.

"L'Angleterre, a dit M. Canning à la Porte, sera fidèle au traité de 1842, qui garantit l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman; de son côté, le général de division Aupick, bien qu'il n'ait pas d'instructions formelles pour la circonstance, ne s'est pas moins engagé pour la France. Votre République ratifiera-t-elle la parole de son représentant?

"A vrai dire, la France et l'Angleterre étant engagées par leurs représentans, je ne crois pas que l'Autriche et la Russie aillent jusqu'à déclarer la guerre, à moins toutefois qu'elles n'aient l'espoir de gagner à leur cause le cabinet français. Je ne dois pas vous laisser ignorer d'ailleurs que les représentans des cours de Vienne et de Saint Pétersbourg n'étaient point autorisés, en cas de refus de la Porte, à suspendre les relations diplomatiques. Il me semble donc qu'en pareille occurrence, si ces deux cours voulaient faire preuve de sagesse, elles devraient d'abord rappeler des hommes qui ont si fâcheusement outrepassé leurs instructions. Mais, après les succès de Hongrie, peut être ne faut-il pas trop compter sur la sagesse des deux cours, et mieux vaudrait, sans doute, prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les traités de 1841.

"Des troubles assez graves ont eu lieu à Samos, il y a quelques jours. Le prince Vogoridès, gouverneur de cette île où il ne séjourne jamais, aimant mieux intriguer à Constantinople de mille façons, s'est arrangé si bien, par le moyen de ses délégués, que son gouvernement lui donne un revenu quelques millions de piastres par an. Les malheureux habitans de Samos, trouvant leurs charges insupportables, avaient demandé un allégement. C'était demander l'âme au prince Vogoridès, et il y tient. Donc, les charges restaient toujours ce qu'elles étaient, et les contribuables, perdant patience et n'en pouvant plus, manifestèrent leur mécontentement par quelques désordres.

"Pour rétablir la tranquillité, le gouvernement fit partir d'ici quelques troupes sous le commandement de l'amiral Moustafa-Pacha. On sait déjà que tout est rentré dans le calme, et l'on espère que, pour rendre les contributions moins lourdes, il faudra rogner quelque chose aux millions annuels du prince Vogoridès."

LETTRE DE KOSSUTH A LORD PALMERSTON.

"Widdin (Turquie), 20 septembre.

"Votre Excellence est sans doute déjà informée de la chute de ma malheureuse patrie, qui était digne assurément d'un meilleur sort. Ce n'est pas l'esprit de désordre ou des vues d'ambition qui ont fait entreprendre à la Hongrie cette grande lutte qu'elle a soutenue si glorieusement et qui a eu une si malheureuse fin. La Hongrie a toujours mérité le titre de nation généreuse, car aucune nation dans le monde ne l'a surpassée en fidélité et en attachement à ses souverains.

"Il a fallu la plus indigne trahison, la plus tyrannique oppression et les plus indignes cruautés que l'histoire puisse mentionner pour la forcer à se lever et à se révolter contre l'ingrate maison de Habsbourg, à combattre pour son honneur, sa liberté et son existence. Elle a glorieusement soutenu cette sainte guerre; elle avait vaincu la maison d'Autriche; elle n'a pas craint, dans la conviction de son bon droit, de se mesurer avec le géant du Nord, mettant sa foi en Dieu et fondant aussi quelques espérances sur les sentimens de générosité de cette grande et puissante nation, qui a toujours défendu la justice et l'humanité dans toutes les parties du monde.

"Mais tout est fini; ce que la tyrannie a commencé, la déloyauté l'a achevé. Abandonnée de tous, ma pauvre patrie a succombé, non pas sous le choc impétueux de deux grands empires, mais par la faute, et, je puis le dire, par la trahison de ses propres enfans.

"Je prie Dieu qu'à la suite de ces malheureux événements la malheureuse Hongrie ne soit pas la seule victime, et que sa chute fatale n'entraîne pas avec elle la paix, la liberté et la civilisation du monde entier.

"M. Francis Pulsky, notre agent diplomatique à Londres, a reçu une information détaillée du changement soudain et inattendu qui s'est opéré dans les affaires de la Hongrie, et il a reçu l'ordre de les communiquer à Votre Excellence.

"Ce n'est pas une haine aveugle de l'Autriche, mais bien mon dévoûment à la vérité qui me fait dire que l'Autriche a plus perdu par cette fatale victoire, obtenue avec le secours de la Russie, qu'elle n'aurait fait par un loyal arrangement avec la Hongrie. L'Autriche est tombée du rang de première puissance pour devenir la vassale de la Russie et l'instrument aveugle de son ambition. La Russie seule a gagné à ce jeu sanglant; elle a étendu et affermi son influence en Europe; elle a entamé l'intégralité morale et matérielle de l'empire ottoman.

"Je dois communiquer à votre excellence l'infâme proposition que le gouvernement turc, à la suggestion du cabinet russe, a osé nous imposer, à nous, pauvres exilés sans refuge.

"Après avoir été à la tête du gouvernement de la malheureuse Hongrie, après avoir rempli jusqu'au bout mes devoirs d'homme d'honneur et de bon citoyen, je n'ai plus eu d'autre choix qu'entre le repos de la tombe et les douleurs de l'exil.

"Un grand nombre de mes frères étaient entrés avant moi sur le territoire turc; mais, prévoyant d'avance les embarras et les dangers que nous pouvions attirer à cette puissance, j'aurais préféré me livrer à mes implacables ennemis que de compromettre le sort de cet empire chancelant. J'eus donc la pensée de m'informer si moi et mes compagnons serions admis volontairement, et si la protection du sultan nous serait accordée. Nous avons reçu l'assurance que nous serions les hôtes bien venus de la Turquie; que nous trouverions secours et protection, et que *S. M. le padisha sacrifierait plutôt 50,000 hommes de ses sujets que de laisser toucher un seul cheveu de notre tête.*

"C'est sur la foi de cette promesse que nous avons franchi les frontières de la Turquie; nous avons été accueillis avec bienveillance, et pendant un mois nous avons été traités de la manière la plus hospitalière.

"Mais un changement s'opéra bientôt dans les dispositions du divan; un messager spécial nous fut envoyé pour nous prévenir que les chefs polonais et hongrois, Bathiany, Messaros, Perczel et moi-même, devions être livrés, si nous n'abandonnions pas la foi de nos pères pour embrasser l'islamisme.

"Ainsi, cinq mille chrétiens sont placés dans cette alternative, ou de marcher à l'échafaud, ou de racheter leur vie par le sacrifice de leur foi religieuse. Les expressions me manquent pour qualifier une pareille proposition faite au dix-neuvième siècle. Ma réponse ne s'est point fait attendre; entre la mort et la honte, mon choix ne pouvait être douteux: je ne pouvais oublier ce que je me devais à moi-même, ce que je devais à une nation généreuse qui m'avait mis à la tête de son gouvernement par quinze millions de suffrages.

"Je ne laisserai point d'héritage à mes enfans, mais ils pourront au moins porter un nom sans tache. Que la volonté de Dieu soit faite, quant à moi, il y a longtemps que je suis résigné à mourir; mais c'était encore un devoir pour moi d'essayer de soustraire mes infortunés compatriotes à cette alternative dégoûtante. En conséquence, j'ai adressé une lettre au grand visir, et j'ai également prié la liberté d'écrire au ministre anglais, sir Stratford-Canning, et au général Aupick, ministre de France, pour invoquer leur intervention contre cette révoltante proposition.

"Vous m'excuserez, my lord, d'avoir appelé votre attention sur notre malheureux sort, et d'avoir invoqué la générosité du peuple anglais. Nous remettons notre destinée entre vos mains et entre celles de votre gouvernement. Le temps presse, le moindre retard peut tout perdre.

"Permettez-moi de vous adresser encore une prière personnelle. Je suis homme, prêt à tout. Je puis mourir en homme, la tête au ciel, comme j'ai vécu, mais je suis aussi mari, fils et père, et ma chère femme, ma digne mère, mes pauvres enfans, errent dans les cependant en Hongrie; d'un jour à l'autre ils peuvent tomber entre les mains des Autrichiens, qui ne respectent ni l'âge, ni le sexe, qui ne puissent torturer les femmes et les enfans. Je conjure Votre Excellence, au nom du Dieu tout puissant, d'employer l'intervention anglaise pour mettre un terme à ces cruautés, et de ménager à ma famille un asile sur le sol de la généreuse Angleterre.

"Et ma chère et malheureuse patrie, est-elle donc destinée au néant, doit-elle périr à tout jamais; doit-elle être effacée de la liste des nations, les intérêts de l'Europe civilisée permettent-ils de laisser anéantir la Hongrie, et de réduire à rien l'empire ottoman.

"Puissiez-vous vivre assez longtemps pour être le protecteur de la liberté et de l'humanité.

"Signé L. KOSSUTH."

Chronique Locale.

RIXE SANGLANTE.—Hier sur une rixe s'engagea au café de H. Wilson, rue Gravier, No. 9, entre trois hommes et le garçon de la taverne, à la suite de laquelle celui-ci fut blessé [illegible] les blessés se rassemblèrent bientôt au nombre de 15 ou 20 et se mirent à saccager la maison. Ils emportèrent ensuite les meubles au milieu de la rue et y mirent le feu. Pendant ce temps la police s'était rendue sur le lieu du désordre, mais elle dut [illegible] rester spectatrice. Nulle arrestation n'a encore eu lieu.

COMMERCIAL.

HAVRE, 11 OCTOBRE—COTON. Nous avons reçu dimanche nos lettres par le Washington, avec des dates d'un jour plus récentes que celles du Niagara, et en même temps les circulaires commerciales de Liverpool, présentant ce marché sous un aspect peu favorable. Cette nouvelle parvint au commencement nos affaires, mais fut réduite, le télégraphe nous ayant annoncé que le total des ventes effectuées à Liverpool au lieu d'être de 4,000 balles, comme le disait la circulaire du jour précédent, avait été de 6000 balles et que les transactions de la journée s'élevaient déjà à 19,000 balles à des cours très fermes, une activité nouvelle surgit sur notre propre marché, et 3,500 balles furent faites à une hausse de 2 f.

Les ventes de la semaine s'élevaient alors à 11,934 balles, dont une partie prise par la spéculation. Les importations pendant le même temps ont été de 2,529 balles et notre stock est d'environ 40,000 balles.

Nous avions écrit ce qui procède lorsque de nouveaux avis représentant le marché de Liverpool comme très actif, nous parvinrent. Cette nouvelle favorable donna plus d'animation à notre marché et environ 6,000 balles changèrent de mains à une hausse de 5 f. Aujourd'hui ces avis ayant été confirmés, 5,000 autres balles ont été vendues et une hausse de 3 f. sur les cotes d'hier a eu lieu. Notre marché est extrêmement actif et les prix tendent encore à la hausse.

Prix du coton des Etats-Unis—Classification du Havre.

	t. b.	b.	t. or.	or.	b. or.	p. c.	c.	b. c.
N.-Orl.	72	79	87	92	96	101	105	—
Mobile.	72	79	87	90	94	—	—	—
Upland.	72	79	87	89	94	—	—	—

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—

Steamship Palmetto, Smith, pr Galveston.
Navire Atlantic, Rose, pr New-York.
Barque Delphos, Crowell, pr Boston.
Saranac, Getty, pr Charleston.

—ARRIVÉS.—

Navire Geo Stevens, Robinson, d'Anvers.
Rob Roy, Drummond, de Brême.
Hartley, Morrell, de Liverpool.
E & E Perkins, Gilpatrick, de Liverpool.
Arlington, Ryan, de Newport, (Wales).
Sea Lion—à la Pointe.
Brick America, Stephenson, de Bordeaux.
Salvadora, Williams, de la Havane.
Prudentia, Lompere, de Malaga.
Goelette Aurelia, Hanson, de Pensacola.

—STEAMERS.—

Constitution, Cable, de St Louis.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Gipsey, Ure, de Bayou Sara.
Belle of the West, James, de Cincinnati.
Princess No 3, Holmes, de New Carthage.
Warrior, Woods, de Ledore.

Chargement du brick Amerika, venant de Bordeaux.

88 barriques vin, 23 balles couvertures, 8 demi pipes, 10 quarts de eau de vie E Rochereau & Co.—17 barriques, 44 demi do vin H Lanata—126 barriques, 32 demi barriques, 300 caisses vin, 25 quarts pipes, 15 barils eau de vie W F Vredenburg & Co—10 barils eau de vie—30 barriques et 54 caisses vin, 10 balles bouchons, 6 dame-jeannes B Lafargue—25 pipes eau de vie, 10 barriques vin B Talamon—10 quarts pipes eau de vie, 757 caisses vins assortis, 170 barriques vin F Fuentes & Co—56 barriques vin, 10 quarts pipes eau de vie A Carriere—17 pipes eau de vie O Valeton—10 quarts pipes eau de vie, 12 colis marchandises Courvoisier & Co—40 barriques, 90 demi barriques vin, 2 balles marchandises Dudouyt & Co—50 demi pipes, 10 quarts et 26 barils eau de vie Trosgros & Lampre—240 barriques, 75 demi do vin, 20 quarts pipes eau de vie, 100 caisses absynthe, 150 caisses cerises à l'eau de vie Pouget fils.

—MEMORANDA.—

NEW YORK, 27 oct.—Expédié, navire Afghan, Cowpland, pour la Nouvelle Orléans.

BOSTON, 26 octobre—Arrivés, barque Turbo, Bicknell, de la Nlle-Orléans; brick Russian, Jefferson, do; brick Aoman, Simmons, de Quincy, pour la Nlle-Orléans—Arrivé, navire Louisa, do—Expédié, navire Uriel, Simpson, pour la Nlle-Orléans;—25, navire Marion, do.

THOMASTON, 16 octobre—Partis, barque Wm Henry, Watts, pour la Nlle-Orléans,—17, bricks Fornax, Wilson, do;—18, Percey, Barter, do; goelette May Flower, Hupper, do.—19, navires Claiborne, Gilchrist, & John Holland, Vesper, do;—20, bricks Loretto, Henderson, & Elizabeth Watts, Watts, do;—22, Kedron, Carney, do.

BATH, 23 octobre—Expédié, navire Rochester, Weeks, pour la Nlle-Orléans.

Par le steamer Europa.

Liverpool, 19 octobre—Arrivé, Clyde, Halcrow, pour la Nouvelle-Orléans—Parti, 8 octobre, Larne, Nickels, pour la Nlle-Orléans;—12, Jane, Crowell, & Consul, Smith, do; Adeline, Fike, do.

Annoncé à Liverpool pour la Nlle-Orléans—Haidee, partant le 13; Victory, 16; Meliceric, 20; Cato, 22; Riverdale, 24; Lord Sandon, 28; Arab, 30; steamer Cambria; Lapland, Themis, Acteon, John Garrow & Argyle, sous peu.

Havre, 8 octobre—Parti, Perrière, Pecquet, pour la Nlle Orléans;—William Hull, pour la Nouvelle-Orléans.

Navire Austerlitz, du Havre pour la Nlle-Orléans, était à la hauteur de l'île Wight le 5 octobre.

Bordeaux, 3 octobre—Arrivé, Fama, Paybeau, de la Nlle-Orléans;—Parti le 9 octobre, Massachusetts, Pampson, do—Annoncé, Spartacus, Hanna, Aspasia, Presto & Delia Chapin, pour la Nlle-Orléans.

Marseille, 30 septembre—Parti, Emilien, Gammet, pour la Nouvelle-Orléans.

Bremerhaven, 3 octobre—Arrivé, Johann Schmidt, Wark, pour la Nlle-Orléans.—Partis le 7, Kepler, Kradrop, pr la Nouvelle-Orléans; Adler, Hoborst, do; Mississipi, Henrice, do; 8, Alesto, Cook, & Chenango, Snow, pour la Nouvelle-Orléans.

Arrivé à Gibraltar 28 septembre—Convoy, Hupper, de Marseille et parti pour la Nlle-Orléans.

Lytham, 8 octobre—Parti, Isabella, Ryan, pour la Nlle-Orléans.

Falmouth, 6 octobre—Johannes, de la Nlle-Orléans, allant à Brême.

Rio-Janeiro, 6 septembre—Barque Chonning, Atwood, pour la Nlle-Orléans.

Décédée hier, à 5 heures du soir, Mme MARIE HORTENCE BOHAIN, femme de M. HYPOLITE JULIEN. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue St-Anne, entre Villeré et Marais, d'où le convoi funèbre partira.

Le brick suédois AMERIKA, capitaine Stephanson, de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis de la rue du Quartier. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en douane dans le délai de cinq jours, sans quoi leurs marchandises seront envoyées aux magasins de la douane à leurs frais et risques. B. TALAMON, 6 nov 182 et 186, rue Royale.

Ni le capitaine ni le consignataire du brick suédois AMERIKA, capitaine Stephanson, seront responsables pour aucune dette contractée par l'équipage. B. TALAMON, 6 nov 182 et 186, rue Royale.

M. Boiler, consignataire d'une caisse librairie, marquée G., par le navire Cromwell, arrivé du Havre, est prié de passer au bureau du soussigné et d'en prendre livraison. L. H. GALE, 6 nov No. 33, rue de la Commune.

Le navire JOHN BARING, capitaine Watson, de New York, est en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes, 1re Municipalité. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans le cas contraire elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. J. W. STANTON & Co, 3 nov Encoig. Magasins et Lafayette.

Les consignataires des marchandises suivantes, par le navire JOHN BARING, de New-York, sont invités à se faire connaître au commis de déchargement. A. L. 15 balles sacs en pitre; A. M. 20 balles sacs en pitre; R. 50, 21 caisses verre. Dans le cas où les marchandises ne seraient pas réclamées, elles seront emmagasinées aux frais et risques des propriétaires. J. W. STANTON & Co, 3 nov Encoig. Magasins et Lafayette.

BUREAU DE LA PRESSE A COTON DE LA LEVÉE.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à son bureau, lundi 12 courant, à quatre heures P. M. 6 nov—6 F. J. FORSTALL, Secrétaire.

AVIS—Le soussigné ayant vu un avis publié dans l'Abeille et le Bulletin, annonçant une dissolution de société de la maison W. F. Hyde et G. W. Moss, informe le public que le dit avis ayant été fait au détriment et sans le consentement du propriétaire, est nul et non avenu. 6 nov—2 W. F. HYDE.

ON demande immédiatement un navire au Bassin pour porter 30 ou 40,000 briques à Barataria. On paiera un bon fret à un navire convenable, s'adresser à JUAN Y. DE EGANA, 6 nov 47, rue Bienville.

D. BEAUVALET,

IMPORTATEUR de marchandises françaises, a transporté son magasin rue de Chartres, No. 82 ad No. 85, de la même rue, entre les rues Bienville et Conti. Il vient de recevoir par les navires Brunswick et Sharon et en déchargement des navires Vesta et Narragansett, un assortiment complet d'articles de modes, consistant en velours de satin et gros de Naples, fleurs artificielles de tous les genres, mantelets, bonnets, cols, [illegible], tulles, crêpes, gaze, mousselines, broderies, passementeries, franges, etc. etc. 6 nov—1m

AVIS—Une personne d'un certain âge parlant le français, trouverait à surveiller un ménage et soigner des enfants. S'adresser au No. 84, rue Chartres. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

LE SOUSSIGNÉ ayant l'établissement à la rue [illegible], a l'honneur d'informer les dames en général, qu'il vient de recevoir de Paris un magnifique choix de marchandises [illegible] parti de la mode [illegible] [illegible] satin de l'Inde, [illegible] taffetas noir, satin blanc et noir, [illegible] damas blanc et en couleur, [illegible] crêpes de Chine, [illegible] les mêmes marques [illegible] toutes couleurs [illegible] crêpes [illegible] chaîne, Brocart [illegible] Alençon [illegible] bretelles, parapluies, [illegible].

Ayant reçu une forte partie de manteaux et visites etc., ils seront vendus à des prix extrêmement doux. R. D. PARIS, Encoignure Canal et Bourbon.

N. B. Un jeune garçon américain de 13 à 14 ans connaissant bien la ville trouverait à se placer à l'établissement 6 nov

A VENDRE en débarquement du navire Narragansett, venant du Havre, 40 caisses chocolat superfin de la marque Ed. Pernod, 14 do kirsch do, 40 do absinthe, marque Veuve et Lecoultre, 20 do do do Berthoud fils, 4 tonneaux de fromages de Gruyère, 2 barils do do Schabziger. Ayant écrit au Jambon. 120 caisses absinthe, marque C F Berger, 40 do kirsch do do. A vendre par J. N. CURIEN, 6 nov—4 No. 25, rue Conti.

LES soussignés préviennent le public que leur Bazar Louisianais a été transféré du No. 54, rue Conde, au No. 99 rue de Chartres, encoignure Conti, où ils tiendront constamment une grande variété d'articles de fantaisie et mercerie.

En attendant la Vesta et le Probus du Havre, ils ont reçu par la Creole, entre autres articles:

Voiture pour enfans, à 4 roues, reposoirs en acier, Calèches à 4 places, cabriolets do. Chevaux à mécanique; Laine à broder, grand assortiment. Molletes do, grande variété de Paris et Berlin. Métiers do à pieds et sans, en palissandre et merisier. Boucles en acier, nacre et galvanisé, pour ceinture. Toilettes papier mâché, très riches. Bourses et sacs, fournitures pour do. Broches et bracelets, foulards. Scie cordonnet, du Roche; Rubans, ceintures, plaqué, etc., etc. 6 nov M. VIDAL & Co.

A VENDRE en débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge St Julien; 90 barriques vin blanc Haut Sauterne; 6 caisses champignons secs, par N. DUDOUYT, 6 nov 13 rue Toulouse.

A VENDRE en magasin d'importation antérieure: 100 barriques vin St Estephe; 50 barriques vin rouge St Julien; 25 do do Château Margaux; 200 barils vin blanc vieux Haut Sauterne; 400 caisses vin rouge diverses marques; 200 caisses vin blanc Haut Sauterne; 150 do absinthe Sauvageot, Bruneton & Co. 50 do do Veron & Lecoultre; 50 do do Edouard Pernaud. 50 do do Berthoud fils; 30 do kirsch, Sauvajeol & Bruneton. 100 do fruits, abricots, prunes et cerises, 4 boucauts ficelle en petites pelotes, 50 futailles cognac diverses marques et qualités, 15 barils madère de Marseille, 6 caisses feutres pour doublage de navire, à vendre par N. DUDOUYT, 6 nov 13 rue Toulouse.

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche 3,500 demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, en débarquement du navire Narragansett, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 6 nov—6 90 rue St-Louis.

EN débarquement du brick Amerika, capitaine Stephanson, de Bordeaux. 10 quarts pipes vieille eau de vie, H. Sutton 1831, 10 do do do do J. B. Clerc 1832, 5 do do do do Martellon 1835, 20 barriques vin rouge Macau Medoc, 24 do do St-Estephe do; 20 do do Pauillac do; 12 do do St-Julien do; 12 do do Cantenac do; 20 do vin blanc Haut Sauterne; 18 barils do do do; A vendre par B. TALAMON, 6 nov 182 et 186, rue Royale.

AMANDES—50 caisses amandes douces nouvelles, en débarquement et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 6 nov 34 Vieille Levée.

CAFÉ DE LA HAVANE—131 sacs café en débarquement du brick Salvadora, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 6 nov 34, Vieille Levée.

A VENDRE—A livrer, sur le navire Mehemet Ali, de Bordeaux: 100 barriques vin Bedfort de Marseille, 50 caisses eau verte. DOMINIQUE LANATA, 6 nov 9 et 10, rue Jefferson.

A VENDRE—A livrer sur le navire Austerlitz du Havre: 500 dame-jeannes françaises de 5 gallons, 400 do do 3 do; 400 do do 1 do; 200 do do 2 do; 2 tonneaux fromage gruyère, 25 caisses fromage Hollande croûte rouge. DOMINIQUE LANATA, 6 nov 9 et 10, rue Jefferson.

MAQUEREAUX—950 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 6 nov En liquidation, 68, Magasins.

MORUE—200 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 6 nov En liquidation, 68, Magasins.

HARENGS—150 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 6 nov En liquidation, 68, Magasins.

SAUMONS—50 barillets et demi barillets saumons, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 6 nov En liquidation, 68, Magasins.

SALERATUS—100 barriques et barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 6 nov En liquidation, 68, Magasins.

THÉ—1,000 colis thé frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 6 nov En liquidation, 68, Magasins.

SUCRE—50 barils sucre écrasé en poudre et raffiné, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 6 nov En liquidation, 68, des Magasins.

A VENDRE OU A LOUER—Une maison faisant le coin des rues Royale et Hôpital, Nos 352 et 82. Aussi à vendre une négresse et son enfant de quatre ans; elle fait la cuisine américaine et française et est bonne blanchisseuse. S'adresser au bureau de M. E. Burgi, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti. Conditions libérales. 6 nov —4f

M. A. V. ROGER a transporté son office au No 222, rue Bienville. Les personnes qui lui doivent sont priées de venir régler avec lui le plus tôt possible. 2 nov—6f

MORUE—10 demi tambours et 200 caisses en débarquement des navires Anna Rich, J. B. Wales et Western Star, à vendre par M. J. BART & Co, 31 oct 79, rue Tchoupitoulas.

Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS. Fond permanent par acte d'incorporation $200,000. DIRECTEURS: Wm. Laughlin, C. S. Cutter, Cuthbert Bullitt, Geo. L. Van Bibber, Wm M. Goodrich, Gg. Heymanski, Eliot Robbins, C. A. Bulkley, Peter Marcy, Wm H. Pattison, Kendall Dunbar, Wm Christy, Samuel Jamison, Charles Pride. Wm. LAUGHLIN, Président. CUTHBERT BULLITT, Vice-président. JOS. NASH, Actuary. EDW. RAWLY, Solliciteur. Wm CHRISTY, notaire. JAMES JONES, M. D., A. H. CENAS, M. D., Médecins.

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp. Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1an

Magasin de Chemises et Articles pour hommes.

ISAAC HART, No. 15, rue du Camp, Près la Banque de Cité.

JE viens de recevoir par les derniers arrivages et j'ouvre en ce moment le plus considérable et le plus bel assortiment de CHEMISES ET ARTICLES DE TOUS GENRES POUR HOMMES, sur lesquels j'appelle l'attention des personnes renouvelant leurs garde-robes. Ce qui suit, est le détail d'une partie des articles maintenant en magasin et fabriqués dans nos manufactures ou importés directement pour cette maison.

Chemises en Toile. Extra surfines à fil rond et à la dernière mode. Demi fines do do do. En toile d'Irlande fine et de différentes formes et patrons.

Chemises en Jaconat et Coton. Jaconats anglais très fin, cols à la sainte Cécile. Do York Mills, do devant en couleurs et piqué do. Do do do 25 différents patrons, Ste Cécile. Do do do patrons ordinaires do. Do do do extra fin, devants brodés do. Do do do devants brodés do. Chemises en coton de toutes qualités, genres et prix.

Chemises en couleur. Chemises en jaconat avec devant en couleur, cols et poignets à bandes. Belles chemises en couleur et de voyage. Chemises en toile bleue et coton do.

Gilets de peau et caleçons en coton soie et merinos. Gilets de peau et caleçons en laine d'agneau. Do do do en flanelle très fine. Do do do rouge et blanche. Do do do en soie. Do do do en merinos. Do do do en coton gaze. Do do do en coton très fort. Chemises de coton pour les clubs et les pompiers. Do do do rose. Un bel assortiment de chemises et caleçons en tricot.

Articles divers. Gants Jouvin, en chevreau, gants en soie en laine, en daim et autres genres. Cravates et Echarpes très riches et à la mode. Mouchoirs de poche en soie, en batiste. Chaussettes de tous genres, bretelles. Robes de chambre, [illegible]. Peignoirs [illegible]. Bonnets de nuit, [illegible]. Bonneterie de toute espèce. Ainsi que une grande quantité d'articles vendus au plus bas des prix de la ville. ISAAC HART, nov—2m 15, rue du Camp.

Nouveautés—Nouveautés. GIQUEL & JAMISON, No 6, RUE DE CHARTRES.

ONT l'honneur d'informer le public, ainsi que leurs amis, qu'ils viennent de recevoir, par les navires Brunswick, Creole et Thomas Wright, du Havre, ainsi que les steamers Cambria et Niagara, les articles suivants: [illegible] Cachemires [illegible] Mousselines de laine [illegible] Cachemires [illegible] Soieries noires, façonnées nouvelles. Soieries couleurs do. Cols et pèlerines brodées, riches. Cols do Valenciennes. Dentelles satin blanc pour robes. Satin de toutes couleurs. Mantelets [illegible] Mouchoirs [illegible] Gants de peau et de soie, couleurs. Châles [illegible] Coins [illegible] Rubans velours et de soie assortis. Bas de soie unis et brodés. Crêpe de Chine, véritable. Châles crêpe de Chine et de cachemires. Etoffes de fantaisie, en mousseline, brochées. Flanelle de Rogers, garantie ne pas rétrécir. Toile d'Irlande et de Paris. Damassé pour table 5/4, 6/4, 8/4 et 10/4. Toile cretonne à drap, 12/4 et 14/4. Tarlatanes unies et brodées, de toutes couleurs. Barèges brodés et unis do do. Eau de Cologne et bretelles supérieures. Chemises d'homme pour hommes et dames. Mousseline à rideaux. Châles laine pour domestiques. Couvertures et passementerie pour rideaux. Chaussettes de coton pour hommes et enfans. Couvertures blanches, 3 points, 10/4, 12/4 et 14/4. Ainsi que leur grand assortiment d'articles convenables pour habitans et ménages. GIQUEL & JAMISON, 5 nov No 6 rue de Chartres.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, telles que Figaro, Portualidad, Dosdenis, Garantizada, Palma Celebrada, Sevillana, Conquista de Mexico. A vendre par J. N. RICULFI & Co, 5 nov 17 rue Commune.

CIGARES Principe de la marque bien connue du steamboat, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 5 nov 17, rue Commune.

SUCRE RAFINÉ—150 colis sucre en pains et en poudre, en débarquement du navire Ed. Wurd, de New-York, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 5 nov 26, Vieille Levée.

AMANDES SANS COQUES—En débarquement, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 5 nov 26, Vieille Levée.

RIZ DE LA CAROLINE—50 boucauts qualité supérieure, de la dernière récolte, en débarquement de la barque Harriet & Martha, à vendre par B. VALLS, 5 nov 37 rue Commune.

VINS DE MADERE—18 barils vieux Madère (imitation), en magasin, à vendre par P. LONGIS, 5 nov 47, rue Vieille Levée.

VIN DE PORTO—12 barils, 7 pipes, 3 demi-pipes Porto, de la marque supérieure et bien connue "F. Durand," à vendre par P. LONGIS, 5 nov 47, rue Vieille Levée.

BORDEAUX—15 barriques St-Emilion—5 barriques Haut-Brion 1847, 12 barriques Moulin de Rothiran Margaux, 1844, 9 barriques St-Julien, Médoc, 25 barriques vin pour familles, à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée, 5 nov

BURGUNDY PORT—55 barils vieux Burgundy Port, à vendre par P. LONGIS, 47 rue Vieille Levée. 5 nov

BORDEAUX—85 caisses Château Lafitte, 50 caisses Château Margaux, 95 caisses Branne Cantenac 1836, importé par le baron de Brannes, 20 do St-Julien Médoc, 15 do Pauillac, à vendre par P. LONGIS, 47 rue Vieille Levée. 5 nov

SAUTERNE—170 caisses Château d'Yquem 1840, bonne qualité, à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 5 nov

CHAMPAGNE—35 paniers champagne Golden Cap, importés par M. Alex. de Villermont, très bonne qualité, 45 paniers American Eagle, bonne qualité, 9 do champagne ordinaire, 16 do champagne de la récolte du duc de Montebello, le meilleur vin qui soit en ville, à vendre par P. LONGIS, 5 nov 47, rue Vieille Levée.

Chapeaux en laine. 300 douzaines chapeaux blancs et noirs, convenables pour plantation, à vendre à bas prix par FROST & Co, 5 nov 10, rue des Magasins.

CHARBON. ATTENDU le prix élevé de la commission pour la collection des comptes, nous soussignés MARCHANDS DE CHARBON à la Nouvelle-Orléans, informons le public qu'à dater de ce jour nous ne livrerons du charbon que lorsqu'il aura été payé comptant et d'avance. S. W. Thompson & Co, A. L. Kennedy, J. C. Stenon, A. Lanuso, Mortimer Turner, D. P. Dovoran, W. D. Vason, J. C. Labatt, McKean Willard & Co, John O. Rui, Will. Neuick & Co, John Wolf, M. Wilder. 3 nov—1m Mer.

ALMANACHS pour 1850—Le soussigné vient de recevoir par le navire Oregon, du Havre, un assortiment d'Almanachs et d'Agendas pour 1850—Almanachs ordinaires de cabinet, le cent $3—la douzaine, 40 cents—chaque, 5 cents—Agendas, Ephémérides ou Memento de cabinet, contenant à la fin une table d'intérêts à 6 p. 0/0, calculés par jours et par mois—Agendas de poche, différents genres—Almanachs illustrés pour bureaux.—Almanachs illustrés pour dames. VICTOR HEBERT, Libraire, 3 nov 149, rue de Chartres.

EN GROS ET EN DÉTAIL, aux prix de Paris. PARFUMERIE DE PARIS. L. BUSSY, Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 192, entre Conti et St. Louis. 24 déc—1an

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 200, Rue du Cirque No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L. A. GUILLEMAIN, 15 mai—1an Agent.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY. PAUL JUGE Fils & Co, Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c, Et Marchands Commissionnaires, 2 Rv 27, rue St. Louis.

CHS. A. BARRIERE, Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines, No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, Importeur directe de marchandises françaises 12jein

15 BALLES couvertures françaises, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 10 oct—15 60 rue de la Douane.

INSTITUTION DE MLLE. A. LAINÉ. Pensionnat et Externat de Demoiselles. RUE ROYALE, 300, Entre St. Philippe et Ursulines.

CETTE maison d'éducation s'ouvrira le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre. Mlle A. Lainé, Directrice de l'institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour seconder à son œuvre, des professeurs habiles et estimés. La langue anglaise deviennant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseignement. Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé. Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées. La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'institution. L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante. Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles mêmes des soins apportés, à l'avance, au bien être général des élèves qui lui seront confiées. 2nov—6m

LYCÉE FRANKLIN, Rue Royale, (encoignure Hôpital). LE soussigné a l'honneur d'informer les parents, qu'à partir du 1er novembre 1849, les classes d'anglais et de langues mortes seront confiées au docteur Oliphant, gradué au collège Amherst, Mass. Le Dr. Oliphant est attaché d'une manière permanente au F. H. S. et tout son temps sera dévoué à l'intérêt et à l'avancement des élèves qui suivent les cours de cette institution. Les classes de mathématiques seront, comme par le passé, faites par le soussigné. Les classes françaises continueront pareillement à être confiées à M. LeBesque, (membre de l'Université de France) qui professe depuis trois ans dans cette institution. Nous croyons fermement que les arrangements ci-dessus sont de nature à continuer à nous assurer le patronage des parents éclairés. 6 nov—1m LEWIS ELKIN, Principal.

LA société qui existait sous la raison M. L. Dawson & Co., est ce jour dissoute par consentement mutuel. Les affaires de la dite société seront réglées par leurs successeurs, P. POULTNEY, COLLINS & MASSEY. M. L. DAWSON, CHARLES W. POULTNEY, WM. WYNNE WISTER. Philadelphie, 4 octobre 1849. 3 nov—1m

SOCIÉTÉ—Les soussignés ayant acheté l'intérêt de feu M. L. Dawson & Co, continueront les affaires sous la raison POULTNEY, COLLINS & MASSEY, à Philadelphie, et MASSEY POULTNEY & [illegible], à la Nouvelle Orléans. CHARLES W. POULTNEY, F. COLLINS, WILLIAM MASSEY. Philadelphie, 4 octobre 1849. 3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société comme il appert des avis publiés ci-dessus, sous la raison Massey, Poultney & Collins, offre à ses amis et au public en général les qualités de bière suivante: Porter, Ale et Extra Ale pour la mise en bouteille et bière pale pour le tirage, par barriques ou barils. S'adresser au magasin actuellement occupé par lui No. 19 et 20, rue Bienville. Il profite de cette occasion pour informer le public qu'il a vendu à son beau frère N. MARACHE son commerce de vente de bière en bouteilles et le recommande à son patronage. WILLIAM MASSEY. 3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bière en bouteille de Wilson Massey, 21, rue Bienville continuera au même endroit, le même genre d'affaire, et il tiendra toujours en main un approvisionnement de Porter, Ale et Cidre des meilleures qualités. Il sollicite en cette circonstance le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MARACHE. 3 nov—1m

F. A. GONZALES, Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo. FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ par les Assesseurs des Taxes d'Etat pour les 4me, 5me et 6me districts de la municipalité No 1, de la paroisse d'Orléans, qu'ils ont achevé leurs rôles d'assessement pour l'année 1849 et qu'ils les ont déposés au bureau du Recorder où ils peuvent être examinés. J. C. CHEVALLIER, GASTON FERRIS, 3 nov—15 Assesseurs d'Etat [illegible].

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA MUNICIPALITE No UN. LES RÔLES D'ASSESSEMENT ci-dessus mentionnés sont déposés en ce bureau, où ils seront visibles tous les jours (dimanches exceptés), depuis 9 h. A. M. jusqu'à 3 heures P. M., pendant trente jours à partir de ce jour. Pour le Recorder, JH. REYNES, 3 nov—15 Secrétaire.

CONSULAT DE FRANCE. LA Chancellerie du consulat de France a été transférée provisoirement à l'encoignure des rues St Anne et St-Claude—Entrée par la rue St Claude. 31 oct

A VENDRE. DEUX magasins de groceries dans les meilleures parties de la 1re municipalité, ensemble avec le bail, les marchandises et l'installation. Ils font maintenant d'excellentes affaires et seront vendus à de bonnes conditions très avantageuses. S'adresser à J. M. D., au bureau de ce journal. 31 oct—1m

A LOUER—Le premier et le second étage du magasin No. 21, rue St-Charles, dernièrement occupés par Kirkman & Hernandez. S'adresser à AUG MOLIER, 3 nov 90, rue St-Louis.

Couvertures de Z. Granier, à prix réduits. LES soussignés ayant reçu ordre de M. Z. Granier, de clore toutes les couvertures qu'ils ont en mains, ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négocians qu'à dater de ce jour ils vendront, au-dessous du cours, les couvertures restant en magasin, en lot convenable aux acheteurs. Couvertures 3 points, 1re et 2me qualités, grise et blanche. Couvertures extra fine de 3 à 14. 31oct B. DE GOLE & RIFFLARD.

EN débarquement du brick Silenzio, capitaine Antola, venant de Gênes, et à vendre par le soussigné: 100 barriques vin Marseille, de Bergasse, 1re qualité, 1000 paniers huile de Plagnol, de 24 onces. 750 caisses vermicelle contenant 25 liv. chaque. 750 do macaroni, de 25 livres chaque. 25 do citrons candy bien frais. 25 jarres d'amandes sans coques. 500 caisses de bleu frais. 600 do cerises de Nice. DOMINIQUE LANATA, 31 oct 9et 10 rue Jefferson.

Dr. ALPUENTE a transporté son domicile rue Conti, 183, entre Bourgogne et Remparts. 16oct—1m

GIET, Cuisinier, Hotisseur Français, Rue Toulouse, No 85. A l'honneur de prévenir le public qu'il porte des dîners en ville et qu'il se charge d'aller faire à domicile des dîners ou soupers et des soirées. Les amateurs de bonne chère trouveront en lui un homme parfaitement compétent dans l'art culinaire. Il confectionne les pâtés froids de tous genres. Ses prix seront modérés. 30 oct—1m

NOUVEAUTÉS. M. J. J. SAINT CYR a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'arriver de Paris avec un assortiment de HAUTES NOUVEAUTÉS. Dont il fera l'ouverture SAMEDI 27 COURANT, au No. 271, rue Bourbon. 25oct—7t

Etienne CLAUDE, MIROITIER, Encoignure Toulouse et Chartres, No. 172. REPOLIT les VIEILLES GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprend toute qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces français et de Belgique au plus juste prix. [illegible] 16 janv—1an

REÇU par les navires Brunswick et Cromwell du Havre, Ocean Oaho et New-Orleans, et navires Vicksburg, Atlantic et Hero, de New-York: 1 caisse ruban façonné; 2 do bas coton français, grands; 2 do indiennes françaises, nouveautés; 1 do bas fil; 1 do pèlerines; 1 do mouchoirs batiste; 2 do damassé coton; 3 do mouchoirs madras; 1 do coutisse fil blanc; 1 do andrinople; 1 do linon; 3 do moirée noire, moirée et façonnée; 12 balles cotonnades françaises; 1 do alpacas brochés et changeants; 2 do couvertures. Et un grand assortiment de marchandises sèches étrangères et du pays, à vendre par 30oct L. HAAS, 47, rue de Chartres.

BLANC DE BALEINE—200 caisses New Bedford, marque J. Howland Junior & Co, en déchargement du navire Hudson, à vendre par J. W. STANTON & Co, 30 oct Encoignure Magasin et Lafayette.

HUILE DE BALEINE—5000 gallons, en déchargement du navire Hudson, à vendre par J. W. STANTON & Co, 30 oct Encoignure Magasin et Lafayette.

CIGARES—15 caisses—225 milliers cigares de la Havane, en débarquement du brick Titi, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30oct 31, rue de la Commune.

RIZ de Charleston—40 tierçons en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 30oct 31, rue de la Commune.

CACAO—25 sacs de Guayaquil, en débarquement du brick Titi, à vendre par B. VALLS, 30oct 37, Commune.

CAFÉ de la Havane—52 sacs en débarquement du brick Titi, à vendre par B. VALLS, 30oct 37, rue Commune.

PRUNES SÈCHES—60 caisses grand modèle, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 29 oct 25, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en magasin, des marques les plus renommées, à vendre par 18 oct Foo. PUIG Y PUIG, 30, Commune.

CIGARES de la Havane dernièrement reçus par le brick Salvadora, 20,000 marque Figaro, 30,000 do Ogues, 30,000 do Maltese Cross. 80,000 cigares, à vendre par 19 oct Foo PUIG Y PUIG, 30 Commune.

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—156 caisses en débarquement des navires T. B. Wales et Western Star, à vendre par G. W. DUNBAR, 3 oct 30, rue Douane.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Isabella & Welker, venant de Bordeaux: 400 barriques vin rouge, qualité ordinaire, 20 demi-barriques vin blanc Haut-Sauterne, 20 barils do, do, do, 5 barriques vin blanc, do, 8 barriques vin rouge Léoville, 1844, 1,200 caisses vin rouge, 20 quarts de pipe eau-de-vie, cognac Castillon, 20 oct—30f G. M. LUCAS, 39 Bienville.

SARDINES A L'HUILE—300 boîtes sardines à l'huile, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 13 oct 22, rue St-Louis.

Mme ETERNOD, No. 94, rue Royale, à l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'ayant reçu un grand assortiment de marchandises d'hiver des modes les plus nouvelles, elle fera l'ouverture de son magasin le 10 novembre prochain. Madame FRIMELAT prévient les dames de sa connaissance, qu'ayant quitté son magasin de la rue de Chartres, elle est chez Mme Eternod, où elle est chargée de la confection des chapeaux et coiffures. On demande des ouvrières. 30 oct—6

Mlle OLYMPE. A l'honneur de prévenir les dames de cette ville, qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises de modes et de grandes nouveautés mercredi, 7 du courant. Ayant mis un soin scrupuleux au choix de ses marchandises et étant attachée à concilier toutes les exigences de la mode avec le bon goût des dames de la Nouvelle Orléans, elle ose espérer qu'elles voudront bien venir visiter son magasin, No. 84, rue de Chartres, encoignure Douane. 3 nov—6

Mme NORES a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans qu'elle vient de recevoir de Paris un assortiment de Modes et NOUVEAUTÉS et qu'elle en fera l'ouverture mardi prochain 6 courant. Mme Nores profite de cette occasion pour remercier les dames de la Nouvelle Orléans du bienveillant patronage qu'elles ont bien voulu lui accorder, et en sollicite la continuation. Encoignure Royale et Toulouse. 3 nov—6

Mlle SONTAG RUE DE CHARTRES, 88, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a reçu un assortiment de Capotes de soie qu'elle vendra à des prix très modérés. Elle s'occupera comme par le passé de la confection des robes. On demande des ouvrières. 2 nov—5

Mlle A. MANSUY, RUE DE CHARTRES, 60, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle fera l'ouverture de ses nouveautés, mardi prochain, 6 courant. 2 nov—3

Mme. LUSSAN, Encoignure Bourbon et d'Orléans. PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne, qu'elle entreprend la confection des Robes, Mantelets, Manteaux, Par dessus, costumes pour fillettes et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris. On trouvera chez elle fournitures de tout genre à choisir, l'assortiment en soie, or et argent. Glands en or et en argent, Broderies, et autres articles de mode et de nouveautés. Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes &c, sur les mesures suivantes: Grosseur de taille, Grosseur de bras, Longueur de dos, Largeur de poitrine et longueur de jupe et grandeur, que les robes soient bien, étant faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris. 1er nov—2 fm

Mme DUBALEN a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de recevoir de Paris, un assortiment des modes au dernier genre. Elle en fera l'ouverture samedi 3 du courant, rue Royale, 156. Elle a reçu un assortiment de mantilles cachemire et de mousseline damas noir et gros grain. 30 oct

L. BINOCHE. A l'honneur de prévenir les dames, qu'il fera l'ouverture de ses marchandises d'hiver, consistant en Manteaux, Mantelets, Broderies en tout genre, Gants, Soieries, Lainages, Ganterie, Articles de fantaisie, &c &c, mardi 6 novembre, à son nouveau magasin situé à l'encoignure des rues de Chartres et Douane. Il profite de cette occasion pour annoncer qu'il vient d'ajouter à ses assortiments une quantité d'articles nouveaux, tels que Coiffures, Dentelles, Ceintures, et un assortiment d'articles de ganterie qu'il [illegible]. 6 nov

Mme F. FRYER. Fière du premier rang où a porté la confiance des personnes de goût de la Nouvelle Orléans parmi les marchands et confectionneurs de nouveautés, la maison de se conserver et garder cette renommée, et donner ses soins à la [illegible] l'Europe. Dans ses recherches, elle a [illegible] Paris où elle a passé l'hiver et [illegible] St Etienne, Nancy, Tarare, Lyon [illegible] et Belgique et Allemagne. Elle ose [illegible] l'exposition prochaine de nouveautés et de remarquable, elle a surtout parfait les plus gracieuses de ce qui brille actuellement dans les salons de Paris et en particulier [illegible] modes de Paris et de Londres. Aussi trouvera-t-on assortiment aussi que dans ses magasins des modes plus nouvelles et du meilleur genre pour les chapeaux, capotes et coiffures de bal, des qualités les plus nouvelles, et toutes sortes de robes de soie, tarlatanes, pour les dames [illegible] dans leur assortiment la variété, la richesse, la fraîcheur et la perfection des formes. Mme FANNY FRYER a fixé au 31 octobre mercredi prochain, l'ouverture de son magasin et de son salon de modes, consacré à la vue de toutes ce qui précèdent [illegible] par la suite [illegible] toujours [illegible] goût parisien. 27 oct—15f

PERDU OU ÉGARÉ. UN mandat à vue tiré en mars dernier, par M. J. Molien de la somme de cent cinquante piastres, payable par MM. Augustin & Tharsoll, à la Nouvelle-Orléans, à l'ordre de C. De Laneuville. Le public est prévenu de ne pas négocier ce dit mandat, le paiement en ayant été arrêté. Nouvelle-Orléans, le 3 novembre 1849. 5 nov—10

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. AVIS est par le présent donné que la société existant sous la raison W. F. Hyde & G. W. Moss, est dissoute. G. W. MOSS. Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1849. 5 nov

PENSION BOURGEOISE ET CHAMBRES GARNIES, Rue Royale, 103, maison attenant à la Banque de l'Etat de la Louisiane. Mme MELFI a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'établir dans la maison ci-dessus, une Pension Bourgeoise, française et américaine. Les familles y trouveront des appartements commodes et spacieux, une table parfaitement servie et dans le propriétaire un homme désireux de mériter leur patronage. 3nov—1m

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de MM. C. Ey et B. Rodriguez, dans la Boulangerie dite "United States Bakery", les affaires seront à l'avenir conduites par nous, sous la raison de H. LEGENDRE & CO. H. LEGENDRE, J. H. DURRUTY, Associés-dirigeants. J. M. LAPEYRE, associé en commandite. 1er nov—10f No. 241, rue Juive.

DEUX Negresses blanchisseuses et couturières à louer. S'adresser à P. A. Bertrand, pharmacien, encoignure Royale et Bienville. 1nov

Université de la Louisiane.—Département Académique. Encoignure Commune et Philippa. Professeurs pour la session de 1849—50. Latin et grec, Geo C. Anthon A. M principal. Mathématiques et anglais, C. W. Sears. Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M. Langue et littérature française, Marc Roux. Les prix varient de $4 à $10 par mois. Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal. 29 oct—6m

IMPORTATION directe de la maison Oli vesra & Co, de Madère—2 pipes vieux vin de Madère "Old London, 1 do do do do 1re qualité vin de réserve. 4 do do do do choix du marché de Londres. 1 do do do do premier choix de Palhetinha. En magasin et à vendre par A. DELAMARE, 29 oct 37, rue St-Louis.

Marchandises suisses à vendre par colis. LE soussigné vient de recevoir par le navire Brunswick, du Havre—500 douzaines imitation batiste à coins brodés, 500 pièces mousseline à carreaux 4/4 et 6/4, 200 paires rideaux brodés, 500 pièces mousseline à carreaux pour rideaux, 800 douzaines mouchoirs imitation madras. FRED. BONIS, 6, rue Conti, vis à vis la Banque de la Louisiane. 29 oct

OCCASION. POUR 7 piastres (tout à la fois) les Les Mémoires du Diable par Frederic Soulié, 20; Les Amours de Paris par Paul Féval, 30; Quinze jours au Sinaï par Alexandre Dumas; 60 Les Mystères de Londres par Sir Francis Trolopp; 60 Les Mémoires d'un Page de la Cour Impériale par Emile Marco de St-Hilaire; 60 La Jeunesse par Roger de Beauvoir; 70 Le Maçon par Michel Raymond; 80 Le Notaire de Chantilly par Léon Gozlan; 90 Le Médecin du Pecq par Léon Gozlan; 100 Le Dragon Rouge par Léon Gozlan; [illegible] poésies nouvelles [illegible] gravures [illegible]. Ces ouvrages sont neufs et complets. Le dépôt n'en est que très momentané à la Nouvelle-Orléans. S'adresser au magasin rue Dauphine 117, encoignure St. Louis. A vendre aussi une belle partie de fleurs artificielles de Paris, montures de fleurs, violettes, jardinières, parures, etc. 26 oct—1m

DRAYS à vendre, [illegible] en déchargement de la barque Sultan, de Philadelphie, à vendre par EMERSON & TOURNE, 2 nov 158 Tchoupitoulas.

INDIENNES Anglaises, convenables pour le marché Mexicain. 12 balles indiennes 9/8, couleurs vives, fabriquées pour le marché mexicain. Reçu par H. H. Boody, de Liverpool, et à vendre par McDOWELL & PECK, 2 nov 96, rue Gravier.

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Selina, de la Havane. 20 milliers cigares de la marque Flor de Cabanas: 10 do do do Figaro; 10 do do do Pareza; 5 do do do Epoca. A vendre par LEOPOLD JEANNET, 1nov 22, rue St Louis.

VINS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de Bordeaux un bon assortiment de vin rouge et blanc, en barriques et caisses, bien recommandables pour familles. DUNTZE & IKEN, 1 nov Encoignure Royale et Conti.

EN débarquement du navire Isabella & Welcker—300 caisses vin rouge bon ordinaire, à vendre par DUNTZE & IKEN, 1 nov Encoignure Royale et Conti.

AVIS—Toutes les terres situées entre les plantations de MM. Leaseps et Wetherstrand seront vendues à l'encan à moins que les propriétaires ne les protègent soigneusement de l'inondation et du danger des levées. Par ordre du syndic du 3e district de la paroisse de Plaquemines. 27 oct—3f—10 L. FORSYTH.

SAUCISSONS de Lyon en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par LORNE & FROIS, 1 nov 14, rue du Canal.

CHAPEAUX français pour hommes, en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par LORNE & FROIS, 1 nov 14, rue du Canal.

5 piastres de récompense. PERDU mercredi dernier un chien terrier brun-jaune, avec [illegible] nom. S'adresser [illegible] 6, rue des Grands-Hommes. 3 nov—4

AMUSEMENTS.

CONCERT A LA SALLE DE BAL ST LOUIS. CHARLES CONRAD REISINGER a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle Orléans qu'il donnera vendredi 9 courant un grand et unique Concert à la Salle de Bal St Louis. Prix des billets, $1, admettant un cavalier et une dame. 5 nov

SALLE DE BAL DU GLOBE. Encoignure St Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin. LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du SAMEDI, 20 courant, jour où aura lieu un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis. L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possibles. La police sera active et l'ordre le plus sévère sera requis. SALVADOR VIOSCA, propriétaire. WHITLOCK, directeur. N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct

MODES D'AUTOMNE. C. M. SIMPSON, 29 RUE DE CHARTRES. VIENT de recevoir de France les MARCHANDISES suivantes de la mode nouvelle et commandées: Cachemire unis, couleurs à la mode. Mousseline de la même. Cachemire imprimés très riches. Velour brodé, do. Mousseline de laine, couleur variée. Soieries couleurs changeantes, très riches. Satins de Chine en couleur. Do do d'Antoinette etc. Mouchoirs en linon et en toile, grand assortiment. Pèlerines en dentelle différents genres. Do en linon do do. Do en maline do do. Voiles blancs et noirs en dentelles très riches. Cols et manchettes brodés. Bas en coton et en soie. Gants de chevreau très frais, rubans à ceintures. MANTILLES—Magnifique assortiment de satin de Chine en noir et couleur, à la nouvelle mode, tels que Orientales, Matrone, Judith, Sorcière changeantes, unies, à dessins, noires et couleur. 15 oct

FASHIONABLE STORE. Encoignure St-Charles et Commune. J. DUCOURNAU, de retour de France a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires The Wright et Créole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs sur ses habits confectionnés qui ne pourront laisser que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son assortiment de [illegible] extra supérieure. Paletots, edredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs. Habits, drap noir extra fin. Redingotes do do. Do do couleurs do, do do. Paletots de castor, do do. Do do pilote, do do. Do do sacs édredon diverses couleurs. Manteaux do bleu imperméables. Gilets satin noir, do armure unies, à fleurs et carreaux. Gilets soie couleurs variées, [illegible]. Do velours riches, avec bordure. Do peluches façon cachemire. Do casimir noir brodés, nouveau genre. Do cachemire couleurs assorties.

DRAPS, CASIMIRS et articles pour gilets. Drap d'Elbeuf sedan extra-fin do. Do bleu républicain do. Do do Flore do. Do do vif do. Do do de France do. Do bronze noire do. Do do olive do. Do do Albert do. Do do Isabelle do. Drap bronze armandine extra fin. Do do Amélie do. Do do mélies d'avis do. Do do olive do. Do vert bouteille do. Do do clair do. Do do émeraude do. Do do foncé do. Do do pêcheur do. Do do invisible do. Casimirs noirs, unis et façonnés. Do couleurs, do à raies et carreaux. Satin noir, do blanc, laine, or et argent, noires et mariées. Velours riches, unis et brodés, velours épinglé façon cachemire. Soies noires et en couleurs, unies, à fleurs et à carreaux, nouveau genre pour gilets habillés. Un assortiment de chemises, cravattes noires et en couleurs, écharpes satin, noirs et couleurs, cravattes noires et en couleurs, très riches, nouveau genre, gants-Jouvin [illegible], bretelles élastiques, [illegible] clairs, chemises de flanelle, [illegible] tricots à corsets, parapluies noirs, verts et bleus, manches en ivoire. Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui m'honoreront de leurs visites. Les personnes qui m'avaient donné des ordres pour les habits sont prévenues qu'ils sont prêts pour leur être délivrés. J. DUCOURNAU. 25oct—2m Enc. St-Charles & Commune.

HENRY NOEL. Maison d'importation, rue Royale, 103, attenante à la Banque de l'Etat. EN magasin et à vendre d'importation toutes récentes:—Vins ordinaires, fins et extra fins rouges et blancs, de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne, cognac, eaux de vie, absinthes et kirsch Suisses de la marque Pernod. Les qualités premières de ces vins se trouvent à cette nouvelle maison une clientèle nombreuse dès son début.

Marchandises Suisses. 3 balles guinghams et 3 balles mouchoirs madras.

Broderies Suisses. En débarquement du navire Le Brunswick, Deux caisses de ces articles parfaitement assorties, telles que, bordures, dentelles, rivières, galons à jours, bandes, brodées sur percale, mousseline, entre-deux, robes, cols, devants de chemises brodés en batiste, et mouchoirs garnis de dentelles.

ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION. 74, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil. CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres. Les affaires [illegible]. Références: Maunsel White & Co, J. Corning & Co, Leverich & Co, Geo. Foster & Co, Martin & Stockwell, Paradise, Lawrason & Co, Bell & Stebbins, R. C. Cammack, W. H. Dudley, Aaron Cohen, Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal, Bernard Fallon. 16oct—1m JAMES H. SUYDAM, Agent.

PIANOS. LE soussigné a l'honneur de prévenir MM les Artistes et Amateurs qu'il vient de déballer de magnifiques Pianos à queue, des fabriques d'ERARD et de PLEYEL du dernier modèle. Aussi un choix de Pianos piccolo à cordes droites et obliques, des fabriques ci-dessus nommées, qu'il offre à vendre à des prix réduits. S'adresser chez J. FAIVRE, 17oct rue Conti, No. 47.

Marchandises sèches en gros. Importation directe. LE soussigné vient de recevoir par le navire Brunswick, du Havre: 4 balles cotonnade française, bleue, extra fin; 2 caisses barèges broché, découpé, [illegible]; 4 do chapeaux de soie pour homme; 4 do mouchoirs madras; 4 do merinos assorties de qualités [illegible]; 1 do chapeaux de dames, [illegible]; 2 do capotes pour fillettes; 1 do mousselines unies; 1 do mouchoirs et pèlerines brodées; 1 do eventails colorés et noirs; 1 do dentelle valenciennes; 1 do casquettes pour enfants; 1 do indiennes françaises; 2 do rubans unis de No. 1 à 12 [illegible]; 2 do ombrelles moirées et doublées; 1 do cols et lingerie; 1 do barège uni, 1 do passementerie; 1 do cachemire d'Ecosse [illegible]; 2 do mouchoirs linon à baguette [illegible]; 1 do soie grise unie, 1 do [illegible]. F. BONIS, 6, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane. 27 oct

VIN ROUGE en barriques. [illegible] rouge vieux St-Julien Médoc, 20 do Haut-Talence, 20 do do do St Estèphe, 30 do do Montferrand, à vendre par DUBUCH FRERES, 31 oct 77, St Louis, entre Bourbon et Royale.

VIN ROUGE en demi-barriques. 20 demi-barriques vin rouge vieux Château Margaux de [illegible] gallons chaque, 20 do do do Haut [illegible], 20 do do do do St Estèphe, à vendre par DUBUCH FRERES, 31 oct 77 St Louis, entre Bourbon et Royale.

VIN BLANC en demi-barriques. [illegible] blanc Haut Sauterne, [illegible] do Barsac do do; 75 do do do do Sauterne [illegible] 75 do do do Barsac do, à vendre par DUBUCH FRERES, 31 oct 77, St-Louis, entre Bourbon et Royale.

VIN ROUGE ET BLANC en caisses, à vendre en magasin—Doucatons vin rouge Château [illegible] Dostournel, 50 caisses vin rouge vieux Haut Brion, 100 caisses vin rouge Château Margaux, [illegible] vin rouge en demi bouteilles Château Margaux, 20 caisses vin blanc Haut Barsac, 20 [illegible] vin blanc en demi-bouteilles Haut Barsac, 100 caisses absinthe de Dubied père et fils, 20 caisses kirsch de la Forêt Noire, 100 paniers anisette de Bordeaux, 100,000 bouchons demi-longs extra fins, 20,000 bouchons longs extra fins, [illegible] ordinaires, 20,000 bouchons pour dame-jeannes, à vendre par DUBUCH FRERES, 31 oct 77, St-Louis, entre Bourbon et Royale.

BERNARD TURPIN, Escaliers, Rue de la Vieille Levée No. 20. 12 sept—1an

A LOUER pour le premier novembre prochain, le magasin situé rue Conti, 29 et occupé par J. B. Bacho. Un autre magasin d'entrepôt dans la cour à louer, au bas de la Bourse [illegible] Le Monnier, au premier 3 oct

A LOUER—pour le 1er novembre un bel appartement pour famille au premier étage, avec balcon, situé rue Conti, près du Rempart. S'adresser rue de la Douane, No. 8. 22 oct—10 V. TARDÉ

A LOUER—Pour le premier novembre le bureau No. 12, Exchange Place, occupé maintenant par Robert Mott. S'adresser à JUAN Y. DE EGANA, 23 oct 47, rue Bienville.

A LOUER—Deux magasins séparés, qui peuvent être convertis en un seul, dans les maisons neuves formant l'encoignure des rues Conde et Hôpital, bien situées pour tout genre de commerce. S'adresser au No. 160, rue Conde, ou à LABORDE & XIQUES, 30oct 31, Commune.

CHAUX pour le chaux—400 barils chaux de marbre en débarquement du Josiah Lawrence, à vendre par P. M. MONSSEAUX, 2oct 216, rue St Louis.

AMANDES—500 caisses amandes sans coques à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 25 sept 26, Vieille Levée.